

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE AMAL » en abrégé « CMA »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEDO ZONE ATCI NON  
LOIN DU NOUVEAU CAMP LOT 48 ILOT 4; 25 BP 493  
ABIDJAN 25, Lot 48, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE AMAL » en  
abrégé « CMA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

- Médecine Générale ;
- Spécialités médico-chirurgicales (Gynécologie, Pédiatrie, Cardiologie, ORL ... etc.) ;
- Imagerie médicale (Echographie, ECG, etc....) ;
- Laboratoire d'Analyses Médicales ;
- Bloc opératoire.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, agricoles, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEDO ZONE ATCI NON  
LOIN DU NOUVEAU CAMP LOT 48 ILOT 4; 25 BP 493  
ABIDJAN 25, Lot 48, Ilot 4

Dirigeant(s) M YODA CHEICK ABDEL AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02245 du 07/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27081/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

